



Ecole d'arbitrage

Saison 2022-2023

Madame La Présidente, Monsieur Le Président,

L'école d'arbitrage a pour missions :

- Formation des stagiaires
- Recyclage des juges et arbitres départementaux
- Validation des connaissances durant la saison
- Attribution des titres d'arbitrages

L'école d'arbitrage propose des journées de formation théorique et pratique qui abordent un thème spécifique de l'arbitrage :

- Dimanche 16 octobre 2022 : Stage d'arbitrage avec l'école de formation - Gestion de la table/repêchage
- Date à venir : Règlement Kunité (suite)
- Date à venir : Stage / Règlement Kata – Entraînement QCM
- Examen départemental lors de l'open des jeunes / Challenge Berger

Ces stages, pris en charge par le département, sont gratuits.

Cette formation diplômante permet aux personnes de plus de 12 ans de suivre une véritable formation.

Elle est accessible à tous, pratiquants, dirigeants, enseignants, coaches.

L'inscription devra s'effectuer avant le 16 octobre ou pendant le stage.

Responsable Arbitrage du Loiret
Monsieur DELAS Arnaud
06.16.95.21.60 – delas.arnaud@neuf.fr

SITE INTERNET : <http://sites.ffkarate.fr/loiret/>